



Rapport sur l'empreinte carbone d'Universités Canada

Octobre 2024



Universities
Canada.

Universités
Canada.

Message du président-directeur général

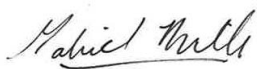
J'ai le plaisir de vous présenter le tout premier rapport sur l'empreinte carbone d'Universités Canada, qui met en lumière les résultats du premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'association et son engagement à l'égard de la lutte contre les changements climatiques. Au cours de la dernière année, l'association a fait d'importants progrès pour soutenir les travaux de ses membres en la matière au moyen de l'[Objectif carboneutralité des universités canadiennes](#). Le présent rapport démontre sa volonté d'examiner ses propres activités et de passer de la parole aux actes en réduisant son empreinte carbone.

La conclusion du tout premier inventaire des émissions de GES d'Universités Canada est un pas important pour Universités Canada. Grâce à lui, elle pourra avoir une meilleure connaissance de la situation actuelle et établir des stratégies et des cibles provisoires pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

La détermination d'Universités Canada à l'égard de l'action climatique demeure inébranlable. L'association continuera de suivre ses émissions de GES, de mettre en œuvre des solutions novatrices et de progresser vers l'atteinte de la carboneutralité.

Universités Canada continuera d'agir en tant que chef de file en prenant des mesures concrètes afin d'inspirer un changement positif au sein de l'association et de la société pour ainsi ouvrir la voie vers un avenir résilient.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, reading "Gabriel Muthli".

Président-directeur général



Introduction

Les universités canadiennes sont des chefs de file en matière de durabilité. Elles surveillent les effets des changements climatiques tout en mettant au point des technologies et des solutions pour aider les collectivités à s'adapter à ces changements. En plus d'outiller la main-d'œuvre et la population étudiante pour leur permettre de rayonner dans une économie verte, les universités s'emploient à réduire l'empreinte carbone de leurs propres activités et installations.

En avril 2023, Universités Canada a lancé une nouvelle initiative climatique, l'[Objectif carboneutralité des universités canadiennes](#), pour appuyer et promouvoir les efforts de ses membres. L'initiative s'articule autour de six champs d'action :

1. Mesurer et rapporter les retombées des universités et envisager les stratégies permettant de combler les lacunes.
2. Prôner des investissements accrus dans le renforcement des capacités des universités en ce qui a trait à l'action climatique.
3. Collaborer aux échelles locale, nationale et internationale pour harmoniser les efforts visant à lutter contre les changements climatiques.
4. Faire valoir le rôle essentiel que jouent les universités canadiennes dans la lutte contre les changements climatiques.
5. Mettre en commun des ressources et pratiques exemplaires sur les manières de lutter contre les changements climatiques.
6. Réduire l'empreinte carbone d'Universités Canada.

En application du sixième champ d'action, Universités Canada s'est engagée à réduire l'incidence de ses activités sur le climat et à devenir carboneutre d'ici 2050¹, tout en continuant d'appuyer ses établissements membres dans l'exercice de leur mission qui consiste à transformer des vies, à renforcer les collectivités, à trouver des solutions aux problèmes les plus pressants du monde, ainsi qu'à appuyer directement les étudiantes et étudiants par ses programmes de bourses d'études. Pour y arriver, l'association réduira dans la mesure du possible les émissions produites par ses activités et compenser les émissions résiduelles inévitables afin d'atteindre la carboneutralité globale.

Le présent rapport présente un survol du premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'Universités Canada, y compris l'approche adoptée, la méthodologie utilisée et les conclusions générales. En servant de référence, cet inventaire permettra à Universités Canada de mesurer ses progrès et d'en rendre compte en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et l'aidera à établir des cibles intermédiaires de réduction des émissions et à définir ses stratégies en la matière.

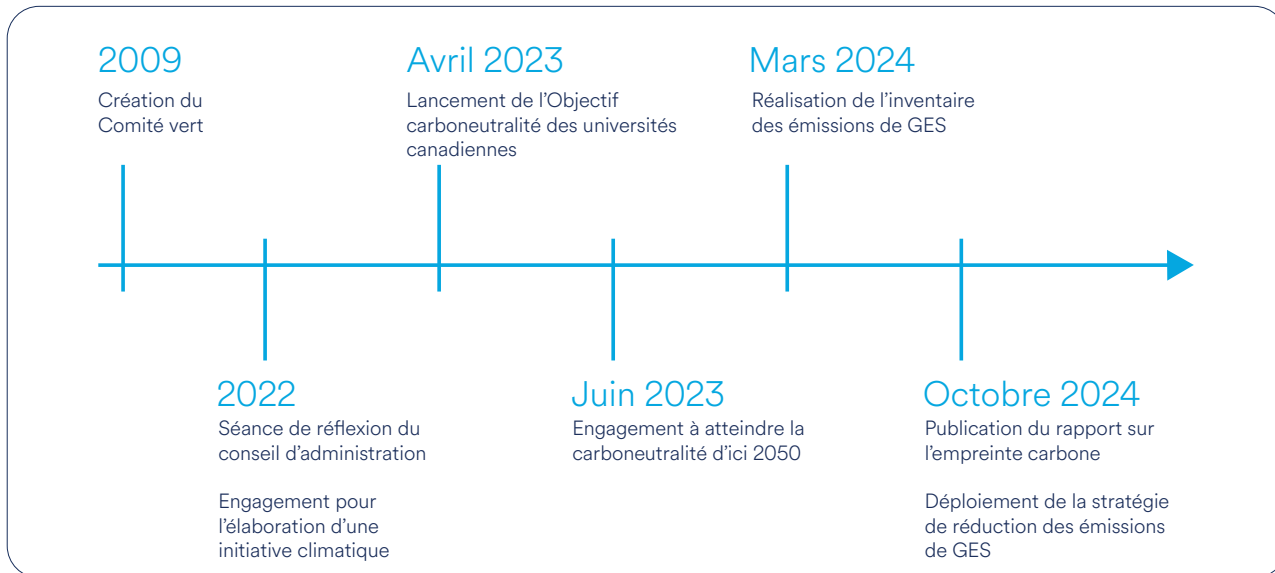
¹L'objectif de la carboneutralité suppose de réduire les émissions de GES le plus possible et de compenser les émissions résiduelles par une élimination équivalente de carbone. World Resources Institute: <https://www.wri.org/insights/net-zero-ghg-emissions-questions-answered>.

Gouvernance de l'action climatique

La responsabilité de réduire l'empreinte carbone de l'association incombe à l'équipe de l'initiative climatique d'Universités Canada, laquelle relève de la vice-présidence aux services aux membres et du Groupe de gestion des opérations. Ces efforts sont soutenus par le personnel d'Universités Canada et par son Comité vert.

Cet engagement d'Universités Canada à appuyer les efforts climatiques de ses membres et à réduire l'empreinte de ses activités est enchâssé dans son plan d'action pour 2023-2026, ainsi que dans ses politiques et pratiques. L'association rend régulièrement compte de ses progrès à son conseil d'administration, et en informe chaque année ses membres lors de leurs réunions qui ont lieu deux fois par année.

Parcours climatique



Inventaire des émissions de GES

En juin 2023, Universités Canada s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, conformément aux [cibles du gouvernement du Canada](#) et à la recommandation du [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#) présentée aux [parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#). Pour atteindre cet objectif, Universités Canada s'est associée à la fin de 2023 à une tierce partie qui mesurera ses efforts climatiques internes et créera un inventaire de ses émissions de GES.

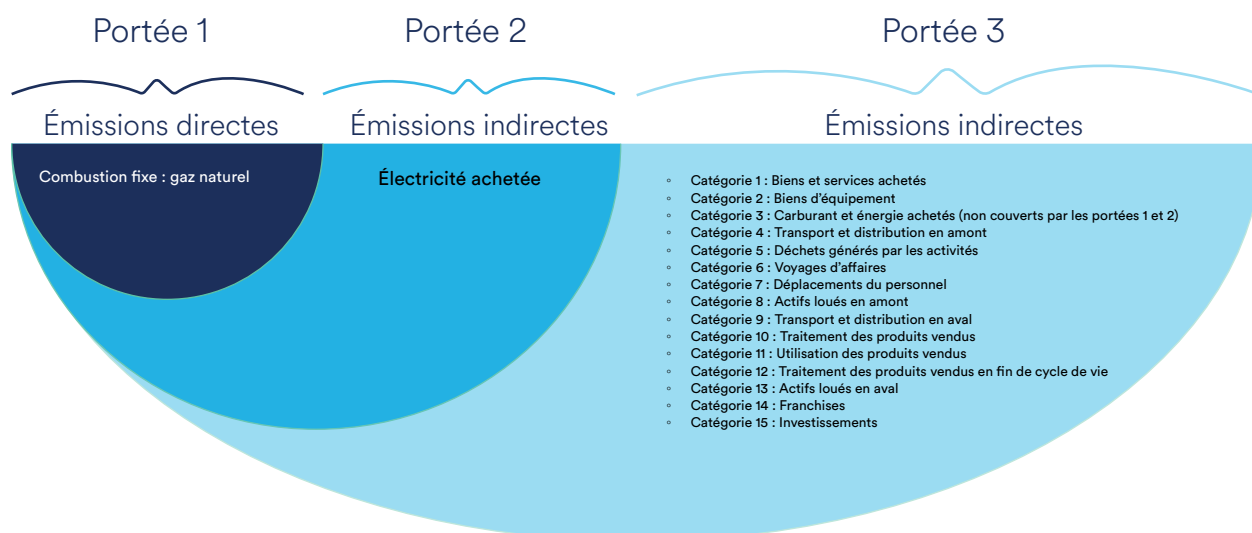
Méthodologie

L'inventaire, qui se fonde sur le dernier exercice financier complet, a été conçu conformément aux principes énoncés dans le Protocole des gaz à effet de serre. L'année de référence est donc l'exercice 2022-2023, soit la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

Le Protocole des GES est une norme de comptabilisation du carbone reconnue mondialement destinée aux organisations des secteurs public et privé, et qui comporte des principes comptables généralement reconnus pour la mesure et la déclaration des émissions de GES des entreprises. Il permet de quantifier, de gérer et de comprendre les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres GES, et il sert de base à presque toute norme et tout programme en matière de GES dans le monde. Cette norme de comptabilisation et de déclaration destinée aux entreprises a été élaborée par le World Resources Institute (Institut des ressources mondiales) et le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires pour le développement durable).

À la demande d'Universités Canada, une tierce partie a réalisé le présent inventaire en se fondant sur l'information fournie par Universités Canada, sans vérification indépendante et sous réserve des limitations de l'entendue précisées. Même si l'information fournie était considérée comme valable pour l'analyse, les conclusions des futurs rapports d'inventaire pourraient changer si des renseignements nouveaux ou plus complets devenaient accessibles.

Universités Canada a adopté une approche de contrôle opérationnel pour la réalisation de son inventaire, selon laquelle les émissions de la portée 1 (émissions directes) et de la portée 2 (émissions indirectes provenant de l'électricité) reflètent les émissions opérationnelles gérées. Les émissions de la portée 3 englobent toutes les autres émissions indirectes produites dans la chaîne de valeur d'Universités Canada². Le Protocole des GES a orienté l'évaluation, et les sources considérées comme non significatives ont été exclues de l'inventaire après la quantification initiale. Ce travail a donné lieu à l'inventaire de référence des GES, qui éclairera la mesure du rendement futur et l'établissement des cibles de réduction des émissions. Le tableau ci-dessous présente les différentes catégories d'émissions et leur description.



²Les émissions de la portée 1 correspondent aux émissions directes de sources que l'on détient ou contrôle. Les émissions de la portée 2 sont les émissions indirectes provenant de la production de l'énergie achetée. Les émissions de la portée 3 englobent quant à elle toutes les émissions indirectes (sauf celles déjà calculées dans la portée 2) générées en amont et en aval dans la chaîne de valeur de l'entreprise. (Protocole des GES : https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards_supporting/FAQ.pdf)



Défis liés à la collecte de données et catégorisation

La réalisation de l'inventaire a mis au jour des lacunes en matière de collecte de données dans certaines catégories. Par exemple, on a constaté un manque d'information relative aux modes de transport employés par les personnes ayant participé aux activités d'Universités Canada et au poids exact des déchets générés par le personnel de l'association. Dans ces cas, les émissions ont été calculées d'après des estimations fondées sur les dépenses (\$), la distance parcourue ou la surface des locaux de l'association.

Catégorie 15 : Investissements

Les émissions associées aux investissements ont été exclues de l'inventaire des GES principalement en raison de l'insuffisance des données précises nécessaires à la réalisation du calcul (c.-à-d. les données sur la quote-part de détention). Universités Canada avale cette exclusion puisque les placements en actions ne figurent pas parmi ses activités fondamentales, et que la nature de ces investissements ne concorde pas avec les catégories définies de comptabilisation des GES. De plus, Universités Canada n'exerce pas d'activités produisant des émissions découlant du financement de projet et des placements par emprunt. Par conséquent, les émissions associées aux investissements n'ont pas été intégrées dans le présent inventaire. Universités Canada suivra l'évolution du calcul des émissions associées aux investissements pour les inventaires des GES du secteur, et quand ce sera possible, elle intégrera les investissements à ses inventaires.

Bourses

Les bourses d'études, soit le soutien aux droits de scolarité et les bourses de mobilité accordés aux étudiantes et étudiants, sont exclues de l'inventaire en raison de lacunes et de défis liés à la collecte de données. Les calculs pour cette catégorie se fondent sur des facteurs d'émission de substitution établis en fonction des dépenses. Ainsi, pour réduire ses émissions d'après les calculs actuels, l'association devrait diminuer le soutien accordé aux étudiantes et étudiants. Puisque ses valeurs et sa mission reposent sur le soutien à l'accès aux études postsecondaires, l'association s'emploiera à améliorer ses méthodes de collecte de données sur les bourses avant de s'efforcer de réduire les émissions de cette catégorie.

Résultats

L'inventaire révèle qu'Universités Canada a

234.32 tonnes

d'équivalent en dioxyde de carbone (t éq. CO₂) pendant l'exercice 2022-2023. Cela correspond à l'utilisation de

t éq. CO₂



71,8 véhicules à essence transportant des passagers pendant un an



ou à la consommation d'électricité de **157 ménages** pendant un an.³



Plus de 94%

des émissions d'Universités Canada proviennent de sources de la portée 3. Les portées 1 et 2 représentent moins de 6 % des émissions de GES totales de l'association.

Émissions de GES totales pour l'exercice 2022-2023

	2022 (t éq. CO ₂)	% des émissions totales
Portée 1	4,76	2,03 %
Portée 2	8,95	3,82 %
Portée 3	220,61	94,15 %
Émissions de GES totales	234,32	100 %

³ <https://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/calculateur/calculateur-ges.cfm#results>

Selon l'inventaire, les sources d'émissions les plus importantes d'Universités Canada sont : l'utilisation de produits vendus (par exemple les activités organisées par l'association et les services alimentaires, la gestion des déchets et les déplacements associés), les déplacements du personnel et les voyages d'affaires. La ventilation des émissions de la portée 3 met en lumière la contribution de chaque catégorie à l'empreinte carbone globale de l'association.

Émissions de GES de la portée 3 pour l'exercice 2022-2023

Catégories de la portée 3*	2022 (t éq. CO2)	% des émissions totales
Catégorie 1 : Biens et services achetés	44,64	20,23 %
Catégorie 3 : Activités liées au carburant ou à l'énergie	1,34	0,61 %
Catégorie 5 : Déchets générés par les activités	2,68	1,21 %
Catégorie 6 : Voyages d'affaires	50,43	22,86 %
Catégorie 7 : Déplacements du personnel	28,48	12,91 %
Catégorie 9 : Distribution en aval	0,88	0,40 %
Catégorie 11 : Utilisation de produits vendus[1]	91,94	41,68 %
Catégorie 12 : Traitement des produits vendus en fin de cycle de vie	0,2	0,10 %
Total	220,61	100,00 %

[1] *Comprend les activités organisées par Universités Canada et le transport du personnel et des personnes y participant.

[2] *Comprend le soutien pour les droits de scolarité, les déplacements et les frais de subsistance des titulaires

L'exercice a également montré que certaines catégories ne s'appliquaient pas à Universités Canada. L'association n'a pas acheté de biens d'équipement (catégorie 2) durant l'année de référence. Il n'existe aucune source d'émissions connue pour le transport et la distribution en amont (catégorie 4), ni aucun actif loué en amont et en aval (catégories 8 et 13, respectivement). Aucune donnée n'est associée au traitement de produits vendus (catégorie 10), car Universités Canada ne crée pas de produits intermédiaires (des produits qui requièrent un traitement ou une transformation supplémentaire ou l'intégration à un autre produit avant l'utilisation).

Les efforts d'Universités Canada visant à quantifier et à déclarer ses émissions de GES pour l'exercice 2022-2023 représentent une première étape vers la réduction de son empreinte carbone. Le présent inventaire servira à éclairer l'élaboration et le déploiement d'une stratégie étoffée de réduction des GES. Universités Canada entend réaliser régulièrement des inventaires des GES pour suivre les progrès accomplis avec le temps.

Engagement envers l'atteinte de la carboneutralité

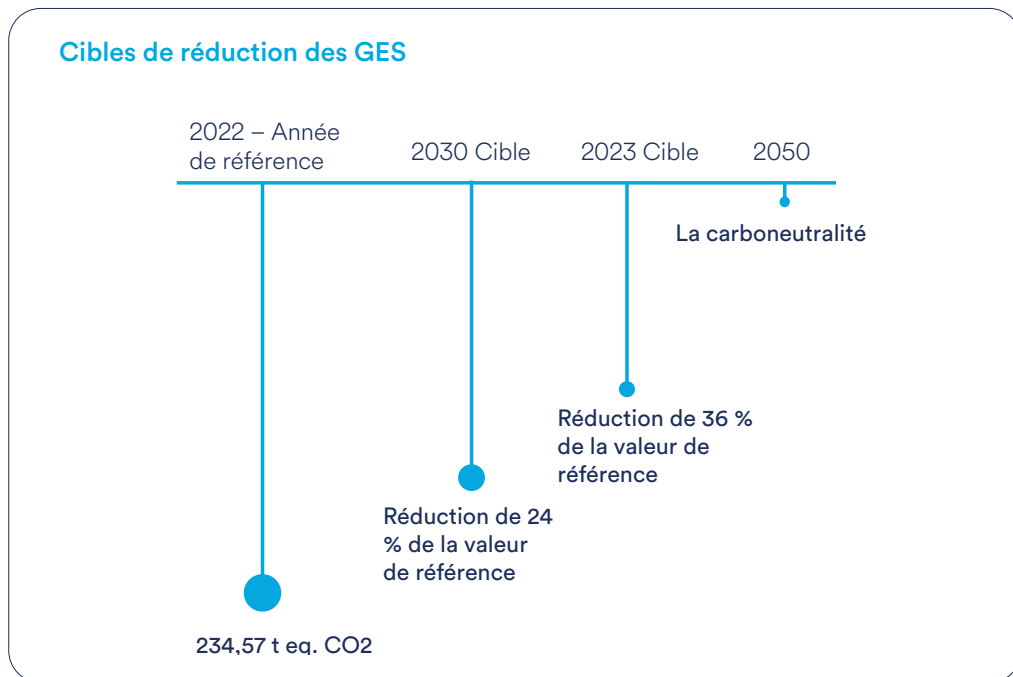


Atteindre la carboneutralité d'ici 2050 en réduisant les émissions de GES et en compensant les émissions résiduelles.



Établir deux cibles intermédiaires de réduction des émissions conformément aux critères scientifiques et aux objectifs établis par le gouvernement canadien.

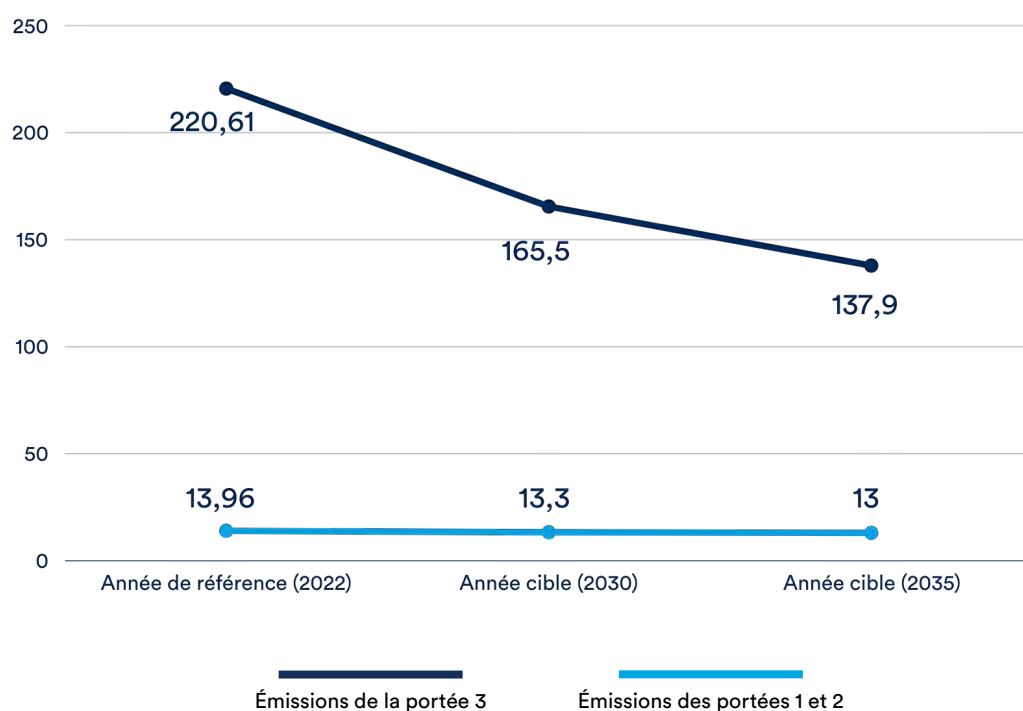
Conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et aux cibles établies par le gouvernement du Canada, Universités Canada s'engage à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Pour y arriver et assurer un suivi de ses progrès, l'association a défini deux cibles intermédiaires de réduction des émissions de GES pour 2030 et 2035. Ces cibles reposent sur les critères de l'initiative Science Based Targets⁴ pour la réduction des émissions de la portée 3, et sur une évaluation interne de la faisabilité.



⁴L'initiative Science Based Targets (SBTi) est un organisme d'action climatique qui oriente les contributions des multinationales et des institutions financières dans la lutte contre la crise climatique. Elle propose des normes, des outils et des conseils qui aident les entités à établir des cibles de réduction des GES arrimées sur les mesures nécessaires pour limiter le réchauffement planétaire et atteindre la carboneutralité d'ici 2050. <https://sciencebasedtargets.org/about-us#who-we-are>

L'association entend réduire ses émissions globales, par rapport à l'année de référence, de 20 % d'ici 2030, et de 37,5 % d'ici 2035 pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Puisque les émissions des portées 1 et 2 d'Universités Canada sont largement inférieures à celles de la portée 3 et qu'elles représentent moins de 6 % de l'empreinte carbone de l'association, les cibles susmentionnées seront atteintes par la réduction des émissions de la portée 3. Le graphique ci-dessous illustre les efforts de réduction selon les portées.

Stratégie de réduction des GES par portée (t éq. CO₂)



Cap sur l'avenir

Le chemin qui mène à la réduction des émissions de GES et à l'atteinte de la carboneutralité n'est pas sans embûches. Universités Canada s'efforcera d'abord d'améliorer ses processus de collecte de données pour combler dans la mesure du possible les lacunes en matière d'information en prévision de son prochain inventaire des émissions. Par ailleurs, elle a établi une stratégie de réduction des émissions de GES qui orientera les efforts en vue de l'atteinte de la première cible intermédiaire, soit 20 % de réduction des émissions d'ici 2030, et qui éclairera la sélection de démarches appropriées de compensation des émissions résiduelles inévitables.

Universités Canada a à cœur d'exercer ses activités de manière carboneutre et de créer une culture qui favorise la résilience climatique tout en appuyant activement les initiatives climatiques de ses membres. Des mises à jour régulières sur les progrès seront transmises au conseil d'administration et aux membres, ce qui favorisera la transparence et la collaboration pour l'atteinte des objectifs de durabilité.

Renseignements

Sandra Boisvert

Directrice adjointe, Initiative pour l'action climatique

Universités Canada

sboisvert@univcan.ca

About Universities Canada

Universités Canada est la porte-parole des universités canadiennes publiques et privées à but non lucratif au pays et à l'étranger. Ses établissements membres se situent dans des collectivités de partout au pays. Ils accueillent plus de 1,4 million d'étudiantes et d'étudiants et emploient plus de 400 000 personnes. Par leurs activités d'enseignement, de recherche et d'engagement auprès des collectivités locales, les universités transforment des vies, renforcent les collectivités et trouvent des solutions aux problèmes les plus urgents qui touchent le Canada et le monde.



Universities
Canada.

Universités
Canada.